



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Vannes, le 13 juin 2023

 Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs semaines, vous et votre équipe municipale faites l'objet d'une campagne de dénigrement et d'attaques *ad hominem* inacceptables. J'ai eu l'occasion de vous assurer de mon plein soutien récemment, tout comme le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Vannes, qui s'est déplacé à Pénestin le lundi 12 juin. La présomption d'innocence est une valeur forte de notre République, elle vaut pour tous sans exception. La Justice suit son cours en toute indépendance.

Vendredi 9 juin, votre conseil municipal a été perturbé. Un groupe d'individus au comportement inadmissible, constaté par la Gendarmerie nationale, a entravé le bon déroulement de la désignation des délégués aux élections sénatoriales.

Je ne peux tolérer l'agressivité verbale, voire physique, qui a régné lors de ce conseil municipal que vous avez dû interrompre légitimement étant donné les invectives violentes à votre encontre. Empêcher cette session importante pour la vie démocratique est particulièrement grave. Aussi, je me réserve le droit de déposer plainte au nom de l'État si la réunion de votre conseil prévue demain soir était perturbée par quelque personne que ce soit, élue ou non élue.

La commune de Pénestin doit pouvoir retrouver rapidement une gestion sereine des affaires municipales. Toute opposition municipale a des droits mais aussi des devoirs. Respecter les règles minimales de bienséance, respecter les institutions et le suffrage universel, et respecter tout individu est la base de la démocratie locale. Répandre rumeurs et calomnie sur les réseaux sociaux ou dans les boîtes aux lettres ne peut que nuire aux intérêts des Pénestinoises et Pénestinois.

Je serai attentif à la tenue du prochain conseil municipal. Je souhaite qu'il se tienne dans la sérénité et le respect mutuel. A défaut, j'en tirerais les conséquences pour que chacun assume ses responsabilités.

Je vous réitère mon soutien ainsi qu'à toute votre équipe municipale, élus et personnels administratifs et techniques de la commune, qui sont au service de l'intérêt général avec l'appui de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

et attentifs.

Le préfet,


Pascal BOLOT

Monsieur Pascal PUISAY
Hôtel de Ville
44 rue du Calvaire
56760 PENESTIN